

PSF FFCK 2020 - Clubs

CRITERES Clubs

Rappel recevabilité d'un dossier :

- Respect du processus et du délai de dépôt de dossier
- Respect du nombre d'actions / type de structure (CRCK, CDCK, Clubs)
- S'inscrire dans les axes du projet sportif fédéral / type de structure (cf. fiches projets)
- Transmission sur le compteasso de l'ensemble des pièces justificatives
- Avoir à minima 20 licenciés (Licence Canoë Plus)
- Attribution sur 3 projets maxi en phase avec les axes du projet fédéral retenus par la FFCK
- Mise en place de 9 indicateurs pour les attributions :
- Exemple de calcul de l'indicateur EFCK $1/187 = 0,52\%$ du montant alloué pour cette action
- Exemple de calcul de l'indicateur Compétiteur (80 compétiteurs) = 80 compétiteurs au sein du club / 9766 compétiteurs au sein de la fédération = $0,82\%$ du montant alloué pour cette action
- Le montant alloué prend en compte ces critères d'attribution et non les montants perçus par les clubs lors des campagnes précédentes.

Pour les Clubs et CDCK : dépôt des dossiers de demande de subvention sur le code subvention correspondant à sa région (cf fiche FFCK codes)

Clubs – 3 projets maximum

Orientation 1 : « Fédérer et Développer »	Orientation 2 : « Accueillir, Animer et Former »	Orientation 3 : « Performer »
O1.1 Aménagements de sites : sentiers nautiques, gardiens de rivières, entretiens des sites, études et innovations O1.3 Ecoles de pagaie : mise en place et fonctionnement « Enveloppe Complémentaire : achat de matériel jeune / E-Shop »	O2.1 Offre de formation : assistant moniteur, moniteur, guide, pagaie fit, pagaie santé, entraîneur, CQP, dirigeants, organisateur de manifestations, sécurité, environnement... O2.4 Activités scolaires et universitaires – Planète Kayak O2.5 Sport Santé et Sport Bien-Être O2.6 Handikayak, paracanoë et sport adapté (hors pour ceux qui ont APP EDF)	O3.2 Aide aux EFCK mention performance (stages, compétitions en directions des jeunes minimes à juniors)

EXEMPLE FICHE ACTION Clubs PSF FFCK 2020

Objectifs opérationnels (menu déroulant compte asso + OSIRIS)		
Développement de la pratique		
Modalité ou dispositif (menu déroulant compte asso + OSIRIS)		
Projet de Performance Fédérale - Formation - Pratique des jeunes - Animation des jeunes – Compétitions - Pratique Scolaire - Organisation d'évènements - Développement Durable - Pagaie Santé - Handi Kayak		
Intitulé de l'action	Description de l'action	Indicateur(s)
O1.1 Aménagements de sites : sentiers nautiques, gardiens de rivières, entretiens des sites, études et innovations	Toute action visant à aménager ou réaménager des sites de pratiques. Action de nettoyages des berges et de la rivière, projet de bassin en lien avec le bureau d'étude	Nombre de sentiers nautiques Nombre d'initiatives d'entretiens Projet de bassin
O1.3 Ecoles de pagaie : mise en place et fonctionnement	Toute action locale visant à créer ou augmenter sa capacité d'accueil en école de pagaies (jeunes et adultes).	Nombre de licenciés jeunes Nombre de créneaux école de pagaie
« Enveloppe Complémentaire : achat de matériel jeune / E-Shop »	Achat de packs de matériels adaptés aux jeunes pratiquants U14sur la centrale d'achat FFCK pour la mise en place d'un projet autour du développement des pratiques jeunes et/ou des scolaires	Nombre de licenciés jeunes Nombre de -14ans concernés Nombre d'actions mises en place Matériel adapté mis à disposition des jeunes Diplôme des cadres de l'école de pagaie
O2.1 Offre de formation : assistant moniteur, moniteur, guide, pagaie fit, pagaie santé, entraîneur, CQP, dirigeants, organisateur de manifestations, sécurité, environnement...	Toute action de formation visant à améliorer l'accueil des différents publics et de développer la pratique.	Nombre de personnes formées Nombre de diplômes délivrés Nombre de formations réalisées
O2.4 Activités scolaires et universitaires – Planète Kayak	Toute action visant à développer le canoë kayak en milieu scolaire, notamment à travers l'opération Planète kayak ou les sections sportives scolaires. Toute action de formation en direction des enseignants d'EPS ou des instituteurs	Nombre de classes concernées Nombre de licences Nombres de formations d'enseignants
O2.5 Sport Santé et Sport Bien-Être	Toute action visant à faire connaître et démocratiser le canoë kayak dans un but de bien-être. Toute action visant à développer le pagaie santé à destination de personnes atteintes d'affection de longue durée.	Nombre d'actions réalisées Nombre de personnes concernées Nombre de clubs labellisés Nombre de personnes formées

O2.6 Handikayak, paracanoë et sport adapté	Toute action visant à développer la pratique en faveur des publics en situation de handicaps physiques et/ou mentaux.	Nombre de licenciés Nombre d'action en faveur de ce public
O3.2 Aide aux EFCK mention performance (stages, compétitions et détection en directions des jeunes minimes à juniors)	Tout type d'action favorisant l'accès à la pratique sportive auprès des jeunes dont les stages, la participation aux sélections et aux détectations.	Nombre de déplacements Nombre de compétiteurs Nombre de stages
Objectifs opérationnels (menu déroulant compte asso + OSIRIS) Promotion du Sport Santé		
Modalité ou dispositif (menu déroulant compte asso + OSIRIS) Formation - Pagaie Santé - Handi Kayak		
Intitulé de l'action	Description de l'action	Indicateur(s)
O2.1 Offre de formation : assistant moniteur, moniteur, guide, pagaie fit, pagaie santé, entraîneur, CQP, dirigeants, organisateur de manifestations, sécurité, environnement...	Toute action de formation visant à améliorer l'accueil des différents publics et à développer la pratique.	Nombre de personnes formées Nombre de diplômes délivrés Nombre de formations réalisées
O2.5 Sport Santé et Sport Bien-Être	Toute action visant à faire connaître et démocratiser le canoë kayak dans un but de bien-être. Toute action visant à développer le pagaie santé à destination de personnes atteintes d'affections de longue durée.	Nombre d'actions réalisées Nombre de personnes concernées Nombre de clubs labellisés Nombre de personnes formées
O2.6 Handikayak, paracanoë et sport adapté	Toute action visant à développer la pratique en faveur des publics en situation d'handicaps physiques et/ou mentaux.	Nombre de licenciés Nombre d'actions en faveur de ce public
Objectifs opérationnels (menu déroulant compte asso + OSIRIS) Développement de l'éthique et de la citoyenneté		
Modalité ou dispositif (menu déroulant compte asso + OSIRIS) Pratique Scolaire - Formation		
Intitulé de l'action	Description de l'action	Indicateur(s)
O2.4 Activités scolaires et universitaires – Planète Kayak	Toute action visant à développer le canoe kayak en milieu scolaire, notamment à travers l'opération Planète kayak ou les sections sportives scolaires. Toute action de formation en direction des enseignants d'EPS ou des instituteurs	Nombre de classes concernées Nombre de titre licences Nombres de formation d'enseignants
O2.1 Offre de formation : assistant moniteur, moniteur, guide, pagaie fit, pagaie santé, entraîneur, CQP, dirigeants, organisateur de manifestations, sécurité, environnement...	Toute action de formation visant à améliorer l'accueil des différents publics et de développer la pratique.	Nombre de personnes formées Nombre de diplômes délivrés Nombre de formations réalisées

Enveloppe complémentaire Clubs

L'ANS a doté la FFCK d'une enveloppe complémentaire à destination des clubs. Cette enveloppe s'élève à 66 030€.

La FFCK à fait le choix de flécher cette enveloppe uniquement sur des projets « Jeunes et dotation de matériel Jeunes E-shop ». La FFCK encourage l'achat de pack matériel jeune sur le E-Shop, mais ce critère n'est pas obligatoire pour autant.

Attention : Les dépenses d'investissement ne sont pas autorisées. On parle d'investissement à partir de 500€ HT unitaire (sur la facture, pas sur le financement). C'est à partir de ce seuil comptable que l'amortissement commence.

Ce projet ne fait pas l'objet d'une action supplémentaire et doit, si le club souhaite prétendre à ce financement, faire partie des 3 actions maximums.

La nomenclature (l'intitulé du projet) pour demander une subvention sur cette enveloppe est : « Enveloppe Complémentaire : achat de matériel jeune / E-Shop ».

Indicateurs de comparaison entre l'ensemble des Clubs de la FFCK

ORIENTATIONS STRATEGIQUES		INDICATEURS		REPARTITIONS INDICATEURS	
Orientation 1 « Fédérer et Développer »	Nos clubs et nos structures, nos sites, nos territoires et nos ressources	Licence (90%*(licence Lcplus+25%L F,PC,PJ)+ 10%*(LPB+Open+25%Tempo)		11,1%	33,3%
		Licenciés U 14 ans N-1 (hors PCB) (LC Plus U14 + 25%*L U14 F,PC,PJ)		11,1%	
		Label EFCK N-1 (O/N)		11,1%	
Orientation 2 « Accueillir, Animer et Former »	Le grand public, nos pratiquant(e)s, nos pratiques et nos formations	Nombre de Pagaies Couleurs délivrées (N-1)		11,1%	33,3%
		Club organisateur - 1 départemental / 2régional / 3National / 4Internationallub organisateur : Départemental/Régional/National/International		11,1%	
		Nombre de personnes formées aux diplômes fédéraux N-1 (cadre et JA)		11,1%	
Orientation 3 « Performer »	Le haut niveau, l’olympisme et le paralympisme, le rayonnement fédéral	Nombre de sportifs en liste HN (N-1)		11,1%	33,3%
		Nombre d'inscrits en compétition Compet FFCK + KPI + Freestyle		11,1%	
		EFCK Performance sportive (N-1)		11,1%	
					100%
Clubs					
Demande de subvention au PFS 2020 (3 projets maximums)					

Non : refus ou pas de demande de subvention	Oui : au regard des indicateurs de comparaison des clubs, ma valeur est supérieure à 1500€	Oui : au regard des indicateurs de comparaison des clubs, ma valeur est inférieure à 1500€
Pas de subvention	Je suis éligible à une aide au moins égale au montant de ma valeur clubs	Je dois obtenir un complément au moins égal à la somme nécessaire pour atteindre les 1500€ minimum sur mes projets par la conférence territoriale

